Intégration de critères de durabilité dans les cahiers des charges des travaux d'infrastructures routières

Your Roads Tomorrow 2025

Ilse Wuyts

BRUSSEL MOBILITEIT
BRUXELLES MOBILITÉ
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

1. Et Bruxelles?

“Et pour les ~~Flamands~~, la même chose...”

les Bruxellois…

= Cahiers des charges Travaux : échelle de performance CO_2
= Cahiers des charges Projets : TOTEM infra
= Critères dans nos cahiers des charges:
objectivement mesurables
transparents
sans trop de travail supplémentaire pour le personnel de chantier, car pas de spécialistes de ‘durabilité’…

= Belgian Alliance for Sustainable Construction : les pouvoirs publics régionales x entrepreneurs Belges

2. Cahiers des charges “durables”?

Définition Durabilité :

3 P’s

+ 17 SDG
+ 6 DNSH
+ Taxonomie
+ e-Procurement

+ les défis spécifiques de la Région de Bruxelles-Capitale <> les 2 autres Régions
+ reporting :

Plan Régional Air Climat Energie
Good Move

Définition Durabilité : 3P's

People (socioculturel – éthique)
Planet (environnemental – écologique)
Prosperity (économique)

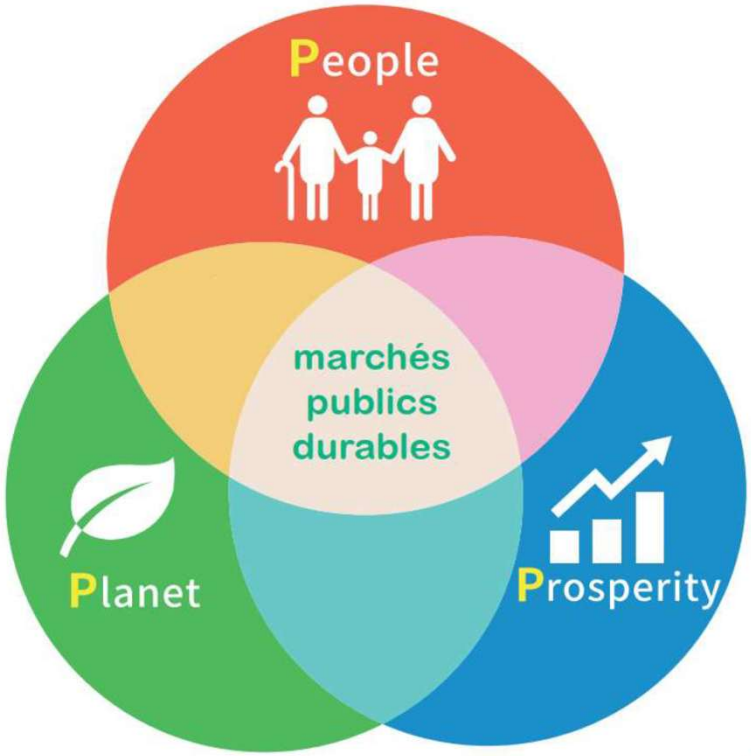

Définition Durabilité : 17 SDG's

Les 17 Objectifs de Développement Durables de l'Union Européenne :

Définition Durabilité : DNSH

Do No Significant Harm (DNSH)-principes :

1. L’atténuation du changement climatique
2. L’adaptation au changement climatique
3. L’utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines
4. La transition vers une économie circulaire
5. La prévention et la réduction de la pollution
6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Définition Durabilité : e-Procurement

- **Considérations environnementales :**

  - E1 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment CO2
  - E2 : Réduction de la pollution de l'air
  - E3 : Réduction ou efficacité accrue de la consommation d'énergie
  - E4 : Réduction de la consommation de l'eau
  - E5 : Réduction de la pollution de l'eau
  - E6 : Economie circulaire : réduction/gestion des déchets
  - E7 : Economie circulaire : recyclage, réutilisation des matériaux
  - E8 : Economie circulaire : prolongation de la durée et de l'utilisation des biens et des produits
  - E9 : Réduction des substances toxiques (pesticides, substances chimiques, métaux lourds, …)
  - E10 : Protection et conservation de la nature et biodiversité
  - E11 : Autres critères

Définition Durabilité : e-Procurement

- **Considérations environnementales**

- **Considérations relatives à l'innovation :**
  - I1 : Les spécifications techniques sont principalement basées sur des exigences fonctionnelles et de performance, et non sur la description de la solution technique
  - I2 : Les travaux, fournitures ou services acquis sont nouveaux ou sensiblement améliorées par rapport à d'autres travaux, f ou s déjà disponibles sur le marché

- **Considérations sociales et éthiques :**
  - S1 : Non-discrimination : égalité des chances entre homme et femmes, diversité culturelle etc
  - S2 : Accessibilité pour tous, en particulier les personnes handicapées
  - S3 : Suivi des contrats concernant le droit du travail et les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement/due diligence
  - S4 : Insertion/formation de personnes éloignées de l'emploi
  - S5 : Commerce équitable
  - S6 : Mesures visant à prévenir le dumping social
  - S7 : Impliquer les entreprises d'économie sociale dans le marché
  - S8 : Autres critères

Définition Durabilité : les 12 axes de la durabilité de Bruxelles Mobilité

Dimension Planet

1. Efficacité énergétique : SDG 7 - **E3,2,7**
2. Atténuation des effets des changements climatiques : SDG 13 – DNSH 1,5 - **E1,9,10,7,8**
3. Adaptation aux effets des changements climatiques : SDG 6,9,11 – DNSH 2 - **E10**
4. Biodiversité et écosystèmes : SDG 2,15 – DNSH 6 - **E10,9**
5. Eau : SDG 6 – DNSH 4 - **E4,5**

Dimension Prosperity :

6. Matériaux - économie circulaire : SDG 8,12 – DNSH 4- **E6,7,8,9, I1,2**

Dimension People :

7. Qualité de l'air : DNSH 5 - **E2,3, I2**
8. Nuisances: bruit, vibrations, lumière : DNSH 5 - **I2,1**
9. Sécurité routière : SDG 3 - **S2**
10. Égalité des genres : SDG 5 - **S1**
11. Inclusions sociale et locale : SDG 1,4,8,12 - **S7,6,3,5,4**
12. Mobilité (y compris la logistique) : SDG 11,12,13 - **E1,6, S5**

3. Durabilité **au niveau des projets**

- Résultat le plus efficace en matière de développement durable
- Aucun coût supplémentaire pour les Administrations
- TOTEM infra : ecodesign
- *Exemples :*

Dimension Planet :

4. Biodiversité et écosystèmes : *coefficient de biotope par surface renforcé (CBS+ application), regroupement des plantes 'rue des racines', Nature Based Solutions (NBS)*
5. Eau : *des matériaux perméables, arrosages automatiques des plantes avec de l'eau pluviale*

Dimension Prosperity :

6. Matériaux – économie circulaire: *l'effet albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface)*

Dimension People :

7. Qualité de l'air : *laissonsrespirer.brussels : tout le territoire de la Capitale= LEZ - accélérer l'abandon progressivement*
8. Nuisances : *bruit des matériaux de revêtement – Plan Quiet.brussels*
9. Sécurité routière *: charte accessibilité du domaine public*
11. Inclusion sociale et locale *: la participation citoyenne*

4. Durabilité **au niveau du chantier**

Le pouvoir public :

- Réfléchir soigneusement **à l'endroit où** l'on va intégrer la durabilité (*)

e-Procurement:

Pas d'application*	Dans les critères de sélection*	Dans les spécifications techniques*	Dans les critères d'attribution*	Dans les conditions d'exécution*

- L'achat circulaire est une affaire commerciale : il faut s'assurer qu'il est économiquement plus avantageux
- Permettre des variantes?

L'adjudicateur :

- L'obligation de respecter le droit environnemental, social et du travail, même si pas spécifiquement repris dans le cahier des charges
- Risque de 'greenwashing' et exclusion d'un an de la participation aux marchés publics

(*) 4. Durabilité au niveau du projet : **où** intégrer la durabilité?

- La phase de prospection
- L'objet du marché
- Les critères d'exclusion
- Les critères de sélection qualitative : concernent le soumissionnaire
- **Spécifications techniques** : peuvent également avoir trait aux termes de performances ou d'exigences fonctionnelles, en ce compris des caractéristiques environnementales (art. 53, § 3, 1° Loi relative aux Marchés Publics (LMP));

  « Ces caractéristiques peuvent se référer au processus ou à la méthode spécifique de production ou d'exécution des travaux, des fournitures ou des services demandés ou à un processus propre à un autre stade de leur cycle de vie même lorsque ces facteurs ne font pas partie de leur contenu matériel, à condition qu'ils soient liés à l'objet du marché et proportionnés à sa valeur et à ses objectifs» (art. 53, §1, LMP)
- Critères d'attribution : liés à l'objet du marché public et limités à la passation – transparents – mesurables objectivement
- Conditions d'exécution : les exigences qui s'appliquent également après le placement, des conditions particulières concernant l'exécution du marché

(*) 4. La durabilité au niveau du chantier: **où** inclure la durabilité?

- Le choix de la procédure :
  - Procédure ouverte (art. 36 LMP)
  - Procédure restreinte (art. 37 LMP)
  - Procédure concurrentielle avec négociation (art. 38 LMP)
  - Le dialogue compétitif (art. 39 LMP)
  - **Le partenariat d'innovation** (art. 40 LMP)

- Des critères d'attribution versus le partenariat d'innovation:

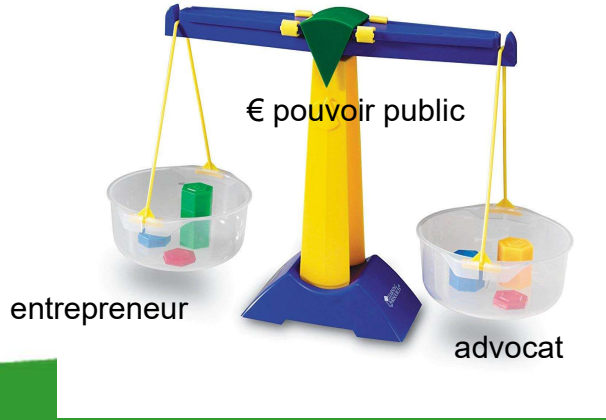

4. La durabilité au niveau du chantier

Et ensuite …
L'évaluation des offres
Les contrôles pendant l'exécution des travaux

Mais …
Nos fonctionnaires dirigeants et nos contrôleurs de chantier sont-ils des spécialistes en la matière?

Les obligations de rapportage, venant de la politique/de l'Europe incitent les adjudicateurs, voire «obligent», à l'intégration des critères de durabilité dans les marchés publics, bien que pas obligatoire.
.

4. Au niveau du chantier: *exemples*

Dimension Planet

1. Efficacité énergétique : *panneaux solaires sur le toit de la baraque du chantier, Echelle de performance CO2*
4. Biodiversité et écosystèmes: *dalles de roulement*
5. Eau : *l'utilisation de l'eau pluviale, protection des cours d'eau*

Dimension Prosperity :

6. Matériaux et économie circulaire : *trier les déchets de manière intensive sur le site, réutilisation des matériaux*

Dimension People :

7. Qualité de l'air: *pas de moteurs fossiles*
8. Nuisances : *projets pilotes avec le sonomètre*
9. Sécurité routière : *la circulation en toute sécurité de tous les usagers autour du chantier, un expert par expérience sur le chantier même, chartre d'accessibilité des alentours du chantier*
11. Inclusion sociale et locale: *Vademecum 'Clauses sociales'*
12. Mobilité : *plan logistique du chantier*, *projets pilots avec le Port de Bruxelles*

JOIN THE MOVE

Chacun pour soi : pouvoir public, entrepreneurs, centres de recherche, organismes de certification

Optimalisation des moyens disponibles

JOIN THE MOVE

KPMG : “Durabilité – Circularité – Abordable - Législation – Compétences supplémentaires”

Les Producteurs des matériaux de construction:
“l’importance d’une infrastructure performante et adéquate pour l’activité économique et l’emploi, ainsi que pour la transition énergétique mais également pour prévenir des dommages et souffrances dues aux effets du changement climatique »

La Banque Nationale : “Il est difficile d’atterrir de nouveaux investissements si l’on ne dispose pas d’une infrastructure performante et tournée vers l’avenir”